ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967 · 2ième CIRCONSCRIPTION



LE COMITÉ D'ACTION POUR LA

Vème REPUBLIQUE

PRESENTE

Yves DROGOU



Né à Penfeld en Bohars le 7 mars 1910.
Marié
7 enfants (30 à 9 ans)
Ancien élève de l'Ecole Navale
(Promotion 1929)
Officier de Marine
Contre-Amiral 2e Section
Ancien chef d'Etat-Major
à la Majorité Générale de Brest
Ancien Directeur du Port de Brest
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National
du Mérite
Croix de Guerre 39-45 (3 citations)
Chevalier du Mérite Maritime
Médaille d'honneur
de la Jeunesse et des Sports

Né à Bordeaux le 5 septembre 1927
Marié
4 enfants (15 à 6 ans)
Ancien élève de l'Ecole Navale
(Promotion 1946)
Docteur-ès-Sciences Physiques
de l'Université de Paris
Président-Directeur général
de la Société « Le Matériel Magnétique »
décentralisée en 1963, de Paris à Brest,
Zone industrielle de KERGONAN.
Membre du Comité Scientifique de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST) spécialisé dans le domaine de la Mécanique.
Membre de la Commission de Cardiologie de la DGRST



Yves DROGOU Candidat Ve République

Suppléant. **Michel de BENNETOT**

L'élection du Président de la République au suffrage universel a profondément transformé et clarifié la vie politique française.

Au mois de décembre 1965, après une campagne d'une ampleur sans précédent, le général de Gaulle a été confirmé dans ses fonctions de chef de l'Etat par le corps électoral, dûment informé et se prononçant en toute liberté : une telle élection confère au Président de la République une autorité d'un caractère démocratique incontestable.

Pour assumer sa fonction, le chef de l'Etat doit pouvoir s'appuyer sur un gouvernement stable, soutenu à l'Assemblée Nationale par une majorité cohérente et durable.

Par son vote de décembre 1965, en faveur du général de Gaulle, le pays a approuvé les grandes options définies par le chef de l'Etat ; à l'occasion des élections législatives, le pays doit maintenant envoyer à l'Assemblée Nationale une majorité capable de soutenir l'action du Président de la République.

Le Comité d'Action pour la Ve République, présidé par Georges Pompidou, a investi dans chaque circonscription un candidat décidé à appuyer au Parlement le programme « Ve République ».

POUR QUE LE CHOIX DU PAYS S'EXERCE EN TOUTE CLARTE, CETTE INVESTITURE A ETE ACCORDÉE DANS CHAQUE CIRCONSCRIPTION A UN CANDIDAT ET A UN SEUL. Dans la 2e circonscription du Finistère — Brest, Bohars, Guilers, Gouesnou — ce candidat est Yves DROGOU.

Cette désignation signifie par conséquent que j'ai donné mon adhésion aux grandes options de la politique définie par le chef de l'Etat — PAIX, INDEPENDANCE, PROGRES — et que je suis décidé à soutenir à l'Assemblée Nationale le Gouvernement chargé de mettre en œuvre cette politique.

SUR LE PLAN NATIONAL

La majorité Ve République soutiendra une politique qui apporte au pays :

LA PAIX que la France connaît grâce à de Gaulle pour la première fois depuis 1939 — qui doit être consolidée dans le maintien de nos alliances, par la détente avec les pays de l'Est, la fin de la guerre au Vietnam, la recherche du désarmement avec les puissances atomiques et l'organisation à l'échelle mondiale de la coopération avec les pays en voie de développement.

L'INDEPENDANCE qui permettra à la France d'être maîtresse de ses destinées, responsable de sa défense, libre dans la conduite de son économie, et lui donnera les moyens de participer pleinement avec ses voisins à la construction de l'Europe économique et politique.

LE PROGRES fondé sur une politique d'expansion dans la stabilité, impliquant une monnaie forte et un budget en équilibre, et permettant, dans le cadre du Plan, d'augmenter notre production, de rendre compétitifs notre industrie, notre agriculture et notre commerce, de réaliser les grands équipements collectifs dont notre pays a besoin, d'assurer le plein emploi et le développement du pouvoir d'achat, d'assurer l'accès aux études pour le plus grand nombre y compris les enfants inadaptés ; par une politique d'équipements sportifs, de développement des loisirs, d'échanges internationaux, par la formation professionnelle de donner à la jeunesse les moyens de se préparer à l'avenir.

Grâce à cette politique, le niveau de vie de toutes les catégories de la population pourra être amélioré d'une façon sensible et durable.

La politique d'allocation logement devra être également poursuivie en faveur des familles et notamment des familles nombreuses en vue de diminuer, à leur profit, les charges des loyers.

La libération et la promotion de la femme, commencées lorsqu'en 1944, le général de Gaulle leur donna le droit de vote, largement poursuivies grâce à d'importantes mesures législatives au cours des dernières années, devront être menées à leur terme dans tous les domaines.

SUR LE PLAN DE LA REGION BRESTOISE

Je me propose grâce à des rapports suivis avec les responsables du gouvernement et de l'administration et en liaison avec les autorités locales, de faire en sorte que notre circonscription puisse bénéficier pleinement des réalisations de la politique de progrès de la Ve République.

L'ARSENAL SAUVEGARDÉ, son plan de charge assuré, les salaires de ses ouvriers garantis et leurs retraites valorisées.

LE PORT DE COMMERCE en expansion, grâce au développement de la réparation navale et à l'aménagement de quais utilisables par les navires de très grand tonnage; grâce aux industries de transformation qui pourraient s'implanter à Brest, du fait de sa promotion au rang de port d'éclatement pétrolier.

DES EMPLOIS STABLES dans l'industrie, le le commerce et l'agriculture, ce qui implique en particulier de poursuivre l'effort d'industrialisation terrestre auquel Michel Debré a donné l'impulsion initiale en 1961. Père de famille nombreuse, je connais les difficultés auxquelles se heurtent nos jeunes à la recherche d'un emploi en Bretagne, alors même qu'ils ont reçu une formation valable. Le problème de l'emploi revêt à mes yeux une importance primordiale.

DES LOGEMENTS DECENTS pour les familles de toutes les catégories sociales, y compris les plus modestes.

DES RETRAITES VALORISEES c'est avec une attention toute particulière que je me pencherai sur le sort des retraités militaires et civils, des veuves et des personnes âgées, dont les conditions d'existence trop souvent précaires doivent être améliorées.

Convaincu de la valeur sociale et de l'intérêt économique représentés par l'artisanat et le petit commerce, je veillerai à ce que leur défense soit assurée dans le respect des libertés traditionnelles de notre pays et qu'il leur soit fourni les moyens d'assurer leur avenir.

Je m'attacherai à la poursuite de l'œuvre entreprise à Brest par la Ve République en faveur de la jeunesse :

— par l'affirmation de la vocation universitaire de Brest, désormais acquise, mais qu'il faut élargir, en particulier grâce à l'implantation de l'Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) et de l'Institut océanographique.

— par le développement de l'enseignement primaire, secondaire et technique.

— par la multiplication des terrains de sports pour l'entraînement des jeunes et par la construction des maisons de jeunes.

L'effort déjà entrepris pour la formation professionnelle des adultes devra être poursuivi en raison des mutations inévitables entraînées par le progrès technique.

Totalement disponible pour exercer ma fonction parlementaire, je m'engage à m'y consacrer avec tout le sens du devoir et de l'humain auquel je suis profondément attaché.

En décembre 1965 vous avez accordé vos suffrages à une large majorité au général de Gaulle, c'est pourquoi je me présente devant vous en toute confiance sachant que vous aurez à cœur de vous montrer fidèle à votre vote précédent, logique avec vous-même et soucieux d'assurer définitivement le succès de la Ve République.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Votez tous dès le premier tour pour la Ve République, qui a tiré la France du chaos et lui a déjà fait accomplir des progrès indiscutables. N'égarez pas vos voix sur CEUX QUI COMBATTENT LA Ve REPUBLIQUE — DE FRONT OU DE BIAIS, AVEC OU SANS ETIQUETTE.

LE CHOIX EST CLAIR, **VOTEZ Vme REPUBLIQUE**

votez Yves DROGOU

VIVENT BREST - BOHARS - GUILERS - GOUESNOU.
VIVE LA BRETAGNE.
VIVE LA REPUBLIQUE, VIVE LA FRANCE,

Suppléant : **M.C. de BENNETOT**

Vu le Candidat.

IMPRIMERIES P.A.M. BREST